



Jean-Claude Paturel, Maire  
et les élus du conseil municipal de Crolles,  
Jean-Claude Roos, délégué  
et les membres du Comité français pour Yad Vashem,

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie au cours de laquelle Madame Ludovina Gallo et à titre posthume son époux Joseph Gallo, recevront la Médaille des Justes parmi les nations.

**le Dimanche 13 mars 2005 à 15h  
en Mairie de Crolles, salle du Conseil.  
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur**

*La Médaille des justes est décernée par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem, à celles et ceux qui ont sauvé des juifs sous l'occupation au péril de leur vie.*

*Le mémorial est situé sur la colline du souvenir à Jérusalem. Il a pour but de perpétuer la mémoire des six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs complices, ainsi que celle des actes d'héroïsme effectués notamment par les combattants des ghettos .*